



PARTICIPATION DE LA REUNION A POLLUTEC 2014

LE SALON DES ÉCO-TECHNOLOGIES, DE L'ÉNERGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du 2 au 5 DÉCEMBRE 2014,
À LYON



invest *in*
REUNION



La Réunion à POLLUTEC 2014

POLLUTEC PRÉSENTE UNE OFFRE UNIQUE DE SOLUTIONS INNOVANTES, DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS DE RENCONTRES ET UN VASTE PROGRAMME DE CONFÉRENCES, ÉCHANGES ET DÉBATS POUR FAIRE LE POINT SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET ÉNERGÉTIQUES PRÉSENTS ET FURTURS. CETTE ANNÉE, TROIS GRANDS ENJEUX SERONT MIS EN AVANT : LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE, LA PRODUCTION INDUSTRIELLE PERFORMANTE ET RESPONSABLE, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MILIEU HOSPITALIER.

En partenariat avec Ubifrance, l'Agence Régionale de Développement, d'Investissement et d'Innovation, NEXA, propose aux entreprises réunionnaises d'exposer au salon POLLUTEC 2014, sur un stand collectif situé sur le pavillon «Outre-mer», sous la bannière INVEST IN REUNION.

Offre valable pour un minimum de 3 entreprises réunionnaises menant leurs activités dans les secteurs concernés.

LES OBJECTIFS

- Valorisation économique du territoire en rapport avec les secteurs du salon ainsi qu'au niveau global
- Valorisation des entreprises de la délégation

LA DOCUMENTATION

- Fiches de valorisation (français et anglais) pour l'entreprise
- Jeu de cartes de visite territoriales pour l'entreprise
- Documents de promotion économique du territoire (français et anglais) : guide de l'investisseur, brochures sectorielles, brochure salon
- Goodies

LE STAND

- Ecran (film de promotion économique de La Réunion)
- Accès Internet
- Espaces de travail
- Porte documents
- Signalétique : affiches, kakémonos



POLLUTEC HORIZON en 2014, c'est :

- # 65 000 visiteurs issus de l'industrie, des collectivités, du bâtiment et du secteur tertiaire
- # 2 300 exposants présents dont 30 % d'internationaux
- # 400 conférences
- # 200 innovations



La Réunion à POLLUTEC 2014



Offre d'accompagnement valable pour un minimum de 3 entreprises réunionnaises menant leurs activités dans les secteurs concernés et devant être obligatoirement éligibles à la mesure ACI *. Pour bénéficier de services supplémentaires, il faut être éligible à la convention de partenariat entre le ministère de l'outre-mer et Ubifrance **

- # Transport aérien
- # Hébergement (5 nuits)
- # Transfert
- # Programme de rendez-vous BtoB
- # Package « Documents de promotion économique »
- # Accès au stand et aux documents de promotion économique
- # Package « Fiches de l'entreprise et cartes de visite »

* L'ACI (Actions Collectives à l'International) est une aide du Conseil régional pour les PME au sens de l'annexe 1 du règlement général d'exemption par catégorie (CE n° 800-2008 du 06/08/2008) dont le siège social est ou sera situé à La Réunion ; ne sont pas éligibles les entreprises dans les secteurs des professions libérales, du commerce et des services financiers ainsi que les entreprises en difficulté.

** Dans le cadre de la convention de partenariat entre le ministère chargé de l'outre-mer et Ubifrance et sous réserve d'éligibilité, l'entreprise bénéficie d'une prise en charge du forfait stand et d'un programme de rdv B to B.

*** Montant qui correspond à l'offre forfaitaire que le participant s'engage à payer. NEXA facturera le candidat sur la base de 50 % du coût réellement supporté en matière de logistique : transport aérien, assurance, transfert, hébergement.

¹ Montant à retenir si éligibilité à la convention de partenariat entre le ministère chargé de l'outre-mer et Ubifrance.

² Montant à retenir si non éligibilité à la convention de partenariat entre le ministère chargé de l'outre-mer et Ubifrance.

1 300 € TTC MINI * 1**

2 800 € TTC MAXI * 2**



Pour plus d'informations, veuillez contacter le service Marketing Territorial de NEXA :

Tél : 0262 20 94 03

Mél : anna.diallo@nexa.re



La Réunion à POLLUTEC 2014

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

Pour candidater, merci de nous transmettre les informations ci-dessous ainsi que l'engagement signé.

La candidature ne sera considérée complète qu'à réception de l'ensemble des pièces.

VOTRE ENTREPRISE

IDENTITÉ

- Raison sociale
- Nom et prénom du dirigeant
- Adresse société
- E-mail société
- Coordonnées du contact salon

ACTIVITÉ

- Description de l'offre, de la stratégie d'entreprise, notamment à l'export

VOTRE PARTICIPATION AU SALON *

OBJECTIFS

- Vos objectifs de participation à POLLUTEC 2014
- Les produits et/ou services que vous souhaitez y vendre

VOS OUTILS DE COMMUNICATION

- Contenu des cartes de visite
nom, prénom, société, tél, courriel, site Internet
- Texte commercial pour la fiche entreprise
minimum de 250 mots et maximum de 400 mots
- Logo en haute définition
- Photos en haute définition pour la fiche entreprise
projet, produits, dirigeant



*Votre participation implique l'acceptation des conditions de participation aux salons sous la bannière INVEST IN REUNION (voir page suivante).

Je soussigné (e)

Représentant légal de la société.....

M'engage à respecter les conditions de participation établies par NEXA et à m'acquitter du montant facturé par NEXA sur la base des frais engagés, dans la limite de € TTC.

Date, signature et cachet :



La Réunion à POLLUTEC 2014



RÈGLEMENT DE PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS INVEST IN REUNION

Article 1

En confirmant sa candidature pour une participation à une délégation « INVEST IN REUNION », tout organisme ou individu s'engage à avoir pris connaissance des termes du présent règlement et à les respecter.

Confirmation de l'inscription

Article 2

La constitution des délégations « INVEST IN REUNION » est étroitement liée aux objectifs et critères de sélection inscrits à l'appel à candidature le cas échéant. Ne pourront faire partie de la délégation que les candidats ayant transmis à NEXA, dans les délais inscrits à l'appel à candidature, le dossier de candidature dûment complété, accompagné des différents éléments demandés. Les candidats retenus en seront informés par NEXA.

Participation aux délégations INVEST IN REUNION

Article 3

Chaque organisme ou individu s'engage en toute responsabilité à prendre connaissance et à respecter les conditions de participation relatives à l'évènement pour lequel il se porte candidat.

Article 4

Chaque organisme ou individu s'efforcera de respecter et de relayer l'esprit territorial de la démarche vis-à-vis de tout interlocuteur de la délégation, et d'être en mesure :

- de valoriser le territoire de La Réunion auprès des visiteurs du stand
- d'expliquer la nature et les objectifs de la démarche INVEST IN REUNION ;
- de connaître et de valoriser les autres membres de la délégation, d'orienter vers ces derniers les visiteurs intéressés ;
- de relayer les diverses informations et demandes de contacts vers les membres de la délégation concernés.

Éléments transmis dans le cadre de l'opération

Article 5

Sans mention de leur part, chaque membre des délégations INVEST IN REUNION autorise le service Marketing Territorial de NEXA à utiliser les éléments transmis dans le cadre de participation aux opérations « INVEST IN REUNION ». NEXA s'engage à utiliser ces éléments dans le cadre de ses missions de valorisation économique internationale de La Réunion.

Quelques exemples d'utilisations :

- mise en ligne des « fiches entreprises » ou d'autres supports de communication produits ;
- utilisation des photos transmises pour réalisation de supports de promotion économique ;
- transmission des informations contenues sur la fiche de valorisation réalisée dans le cadre de l'opération dans le cadre des missions de marketing territorial de NEXA.

Article 6

Tout membre des délégations INVEST IN REUNION donne son accord de principe quant à la communication à NEXA d'informations relatives au bilan de l'opération.

NEXA s'engage à n'utiliser les informations de nature commerciale et financière qu'à des fins d'évaluation du dispositif, ainsi qu'à les traiter de manière anonyme. Sur indication explicite de l'intéressé, NEXA s'engage à traiter également de manière anonyme les autres informations indiquées.

Date, signature et cachet :





invest *in*
REUNION

